

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Merck Frosst continue de collaborer avec Santé Canada

MONTREAL, QUÉBEC, le 25 février 2005 -- Merck Frosst a réitéré aujourd'hui le fait que la société a toujours collaboré avec Santé Canada et continuera de le faire relativement au dossier de VIOXX®. « Les commentaires que le ministre de la Santé Ujjal Dosanjh a émis au *Globe & Mail* nous laissent perplexes », déclare Marlene Gauthier, porte-parole de Merck Frosst. « La société a répondu par écrit à la demande d'information de Santé Canada et a proposé de rencontrer les dirigeants de Santé Canada selon leurs disponibilités. Santé Canada n'a pas donné suite à notre lettre, ni verbalement, ni par écrit, jusqu'à ce que nous lisions les commentaires du ministre dans la presse » a-t-elle ajouté.

Merck a volontairement retiré VIOXX® du marché à l'échelle mondiale le 30 septembre 2004.

À propos de Merck Frosst

Chez Merck Frosst, les patients passent avant tout. Merck Frosst Canada & Cie est une société de recherche pharmaceutique qui travaille à la découverte, la mise au point, la fabrication et la commercialisation d'une vaste gamme de produits novateurs destinés à améliorer la santé humaine. Merck Frosst est l'un des 20 premiers investisseurs en recherche et développement (R.-D.) au Canada. En 2003, l'entreprise a investi 116 millions de dollars en R.-D. La société s'engage à favoriser les partenariats afin d'obtenir les meilleurs résultats thérapeutiques pour les patients canadiens. On peut obtenir de plus amples renseignements sur Merck Frosst à l'adresse <http://www.merckfrosst.com>

VIOXX® est une marque déposée de Merck & Co., Inc., utilisée sous licence.

- 30 -

Relations avec les médias :

Marlene Gauthier
(514) 428-3057
(514) 973-7067 (cell.)

® Marque déposée de Merck & Co., Inc., utilisée sous licence.